



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

RELATIVE À LA RÉVISION À OBJET UNIQUE DU PLU DE COLLOBRIÈRES

Par arrêté n°18.217 en date du 19/10/2018, le Maire de la commune de Collobrières a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative la révision à objet unique du Plan Local d'Urbanisme afin de permettre la construction de la nouvelle maison d'accueil spécialisée.

Le projet intègre le rapport d'incidences environnementales au titre de l'évaluation environnementale et d'évaluation des incidences Natura 2000. L'avis de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement est joint au dossier d'enquête publique.

L'enquête se déroulera en Mairie de Collobrières, place de la Libération :

du lundi 12 novembre 2018 au vendredi 14 décembre 2018 inclus

Le dossier de PLU est consultable en mairie durant l'enquête publique, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 15h30 à 17h45 et sur le site internet www.collobrieres.fr.

Un poste informatique avec accès internet sera mis à disposition du public à la mairie de Collobrières.

Chacun pourra éventuellement consigner ses observations sur le registre d'enquête ouvert à cet effet en mairie ou les adresser par écrit à l'attention du commissaire enquêteur, Hôtel de ville, Place de la Libération 83610 COLLOBRIERES ou par voie électronique à l'adresse enquetepublique@collobrieres.fr.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie aux jours et heures suivants :

- | | |
|------------------------------|--------------------------|
| - lundi 12/11/2018 | de 9h00 à 12h00, |
| - mardi 20/11/2018 | de 15h30 à 17h45, |
| - mercredi 28/11/2018 | de 9h00 à 12h00, |
| - jeudi 06/12/2018 | de 9h00 à 12h00, |
| - vendredi 14/12/2018 | de 15h30 à 17h45. |

A l'issue de cette enquête et aux vues des conclusions du commissaire enquêteur, le conseil municipal sera appelé à délibérer pour approuver la révision à objet unique du PLU.

Monsieur Alain L'HELGOUARC'H, Ingénieur divisionnaire de l'industrie et des mines (e.r.) a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Toulon.

Toutes informations relatives à l'organisation de l'enquête publique peuvent être demandées auprès de Madame le Maire, par courrier : Hôtel de Ville, Place de la Libération 83610 COLLOBRIERES, ou par téléphone : 04 94 13 83 83 ou email : serviceurbanisme@collobrieres.fr.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, et sur le site internet www.collobrieres.fr pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête publique.